

Questions orales

M. Siddon: Alors le comité devrait se réunir à 5 heures.

M. Johnston: ... et je pense que le comité a en effet des travaux importants à faire au sujet des prévisions budgétaires. Le député n'ignore pas que j'ai toujours été prêt à comparaître n'importe quand devant le comité.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**L'ENTREPOSAGE DES DÉCHETS NUCLÉAIRES**

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Vous savez, j'en suis sûr, que la semaine dernière, M. Donnelly, président de l'Énergie atomique du Canada Limitée, a déclaré que le Canada avait intérêt à entreposer les déchets radioactifs des autres pays. Étant donné que pas une once des plus de 100 millions de tonnes de déchets radioactifs du Canada n'est entreposée convenablement à titre permanent, le ministre pourrait-il nous dire quelle est actuellement la politique du gouvernement en matière d'entreposage des déchets radioactifs étrangers au Canada? Pourrait-il déposer à la Chambre les plans que lui ou l'Énergie atomique du Canada Limitée ont à propos de l'entreposage de déchets n'importe où au Canada?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député devrait savoir que nous faisons des études approfondies sur la question depuis quelques années. Nous avons débloqué des sommes d'argent considérables pour la recherche sur l'entreposage des déchets nucléaires. Il existe un processus qu'il reste à déclencher avant de pouvoir prendre une décision à ce sujet. Par conséquent, nous sommes maîtres de la situation sur le plan de la recherche et de la procédure.

M. Fulton: J'espère bien que le ministre n'a pas confirmé que son ministère et le gouvernement envisagent de faire venir des déchets nucléaires de l'étranger pour les entreposer. On le dirait, d'après sa réponse.

L'EMPLACEMENT DES RÉACTEURS NUCLÉAIRES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement partage les opinions de M. Donnelly, et du député de Prince George-Peace River apparemment, sur la nature lucrative de l'entreposage des déchets radioactifs des autres pays? Je suis certain que les habitants de Prince George seraient intéressés à en savoir davantage à ce sujet. Le ministre pourrait-il dire par ailleurs si le gouvernement a pour politique de financer et de construire des réacteurs nucléaires le long de la frontière canadienne pour exporter de l'électricité aux États-Unis? Pourrait-il confirmer tout cela?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, c'est absolument ridicule de la part du député d'insinuer que mon ministère a l'intention d'amener des déchets radioactifs. Quant aux projets d'aménagement de centrales le long de la frontière, je voudrais qu'il me donne des preuves avant d'aller me renseigner.

[Français]

LES PARIS COLLECTIFS**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PARIS SPORTIFS—ON DEMANDE AU MINISTRE LA LISTE DES CONCESSIONNAIRES ET DES ADMINISTRATEURS**

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Santé et Sport amateur). Il est bien évident que les lignes directrices pour choisir soit les concessionnaires, soit les administrateurs de la nouvelle Société canadienne des paris sportifs indiquent qu'entre deux candidats également désirables, dont l'un a des liens avec le parti libéral, c'est ce dernier qui obtiendrait la concession ou le poste.

Ma question est la suivante: Est-ce que le ministre est prêt à rendre publique, aujourd'hui, la liste des gens qui travaillent pour la Société ou qui en ont obtenu des concessions? Peut-il indiquer à la Chambre, ou à la population du Canada, s'il est vrai que Marie-Andrée Bastien, vice-présidente de la Société, a obtenu une garantie de paie de prime de séparation de deux ans?

L'hon. Jacques Olivier (ministre d'État (Santé et Sport amateur)): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter mon honorable collègue d'en face pour son français qui est excellent. Je pense que les prémisses que mon collègue a avancées sont fausses. Malheureusement, il n'a pas eu le temps d'écouter ce que j'ai dit. J'ai dit très clairement la semaine dernière qu'être libéral, être conservateur ou être du NPD n'est pas un critère d'emploi. Et j'espère que cela ne sera jamais un critère d'emploi pour être compétent ou avoir des qualités dans le domaine de la vente pour des paris sportifs ou des loteries. Cela est de fait un critère! Avoir déjà travaillé dans un milieu comparable, c'est un autre critère. Cela, c'est pour la première partie de sa question.

Quant à la deuxième partie, je voudrais souligner à l'honorable député que toute la sélection, pour ce qu'il appelle être distributeurs, n'a même pas encore été faite. Le président de la Société canadienne des paris sportifs m'a informé, la semaine dernière, qu'aucun distributeur n'avait encore été choisi et que les personnes qui assuraient la vente des billets, actuellement, le faisaient sous contrat, sous réserve de se retirer à la nomination des distributeurs. Cela répond très clairement à votre question. Aucune personne n'a été nommée en qualité de distributeur. Quant à M^{me} Marie-Andrée Bastien, c'est bien clair, elle a été nommée par arrêté en conseil, et c'est public, vous pouvez vérifier.

ON DEMANDE DE RENDRE PUBLIQUE LA LISTE DES EMPLOYÉS

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, si cela est vrai, pourquoi ne pas rendre publique la liste des gens qui travaillent pour la Société et qui en ont obtenu la concession? En même temps, peut-être que le ministre est prêt à me vendre un billet des paris sportifs, et ce pour voir s'il y a un gouvernement dans le monde libre qui est plus incompétent ou plus pourri que le sien?